



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

Rapport annuel 2017

NOTRE VISION

Les Etats d'Afrique Centrale gèrent durablement et d'une manière concertée leurs ressources forestières pour le bien-être de leurs populations, pour la conservation de la diversité biologique et pour la sauvegarde de l'environnement mondial.

Secrétariat Exécutif

Carrefour Golf près de Congres Hôtel

Tél: +237 222 21 35 11, Fax: +237 222 21 35 12

BP: 20818 Yaoundé Cameroun,

Email: comifac@comifac.org

CONTENU

Message du Secrétaire Exécutif.....	4
Les interventions prioritaires en 2017.....	6
Nos réalisations techniques.....	8
Vie de nos projets et programmes.....	19
Des progrès accomplis : bilan des réalisations.....	28
Chiffres clés en 2017.....	29
Nos membres, partenaires et donateurs.....	33
L'équipe de la COMIFAC.....	35

Qui sommes-nous...

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) a été créée en 2000 pour concrétiser les engagements souscrits en mars 1999 dans la « Déclaration de Yaoundé » des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la conservation et la gestion durable et concertée des écosystèmes forestiers de la sous-région. Anciennement appelée Conférence des Ministres en charge des Forêts d'Afrique Centrale, elle a totalisé dix-sept ans en 2017. Au cours de ces années d'existence, l'institution a déployé d'importants efforts qui lui ont permis de mettre à son actif de nombreuses réalisations lui, valant aujourd'hui une reconnaissance et une notoriété sur les plans sous régional et international. Depuis 2007, sur décision de la Conférence des chefs d'Etats et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) la COMIFAC a été admise comme organisme spécialisé de cette institution d'intégration sous régionale, sur les questions forestières et environnementales.

La COMIFAC regroupe en son sein, dix pays membres d'Afrique Centrale à savoir: le Burundi, le Cameroun, la République

Centrafricaine, le Congo, le RD Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale, le Rwanda, Sao Tomé et Principe et le Tchad. Conformément aux dispositions du Traité constitutif adopté en 2005 par les États de l'Afrique Centrale, la COMIFAC est chargée de l'orientation, de l'harmonisation et du suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale. Pour garantir le succès de sa mission, la COMIFAC est dotée de trois organes : le Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement, le Conseil des Ministres en charge des forêts et/ou de l'environnement et le Secrétariat Exécutif. L'action de la COMIFAC est basée sur un Plan de Convergence Sous régional, qui est un cadre de référence et de coordination de toutes les interventions en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale adopté par les Etats Membres.

En tant qu'organe d'exécution, le Secrétariat Exécutif a pour mandat d'assurer la coordination de la mise en œuvre des activités de la COMIFAC et d'appliquer les décisions du Conseil des Ministres. A ce titre, il assure la coordination opérationnelle du Plan de Convergence.

Message

du Secrétaire Exécutif

« C'est fort de son mandat que le processus de révision des indicateurs de la COMIFAC à travers l'OFAC basé au sein du Secrétariat Exécutif a connu des avancées satisfaisantes. »



La gestion des forêts tropicales du bassin du Congo demeurent au centre des débats internationaux autour des grands enjeux environnementaux actuels en lien avec les Conventions de Rio et autres accords multilatéraux sur l'environnement. Dans le domaine des changements climatiques par exemple, les pays d'Afrique centrale s'attèlent aux côtés des autres pays de la planète à mettre en œuvre leurs engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris à travers leurs Contributions déterminées au niveau National (CDN). Pour ce faire, des efforts importants sont à déployer et ce, avec l'accompagnement de la communauté internationale en vue de financer les interventions en matière d'adaptation et d'atténuation. Il en est de même dans le domaine de la biodiversité où continue de sévir le fléau de la criminalité faunique avec l'abattage d'éléphants dans nos aires protégées, le phénomène de transhumance, la coupe abusive des arbres pour le bois de chauffe, la problématique de faibles capacités des écocardes à faire face aux nombreux groupes lourdement armés présents dans les parcs nationaux. Ces enjeux ont encore été à l'ordre du jour des débats en 2017, année qui, comme les années antérieures, a charrié avec elle son lot de problèmes engendrés par les fléaux et autres catastrophes naturelles. Ces questions ont préoccupé au plus haut point la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) dont les efforts déployés l'année écoulée dans le cadre de son Plan de convergence ont une fois encore contribué aux efforts déployés par les pays d'Afrique Centrale dans le domaine de la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers.

Il m'est agréable à cet effet de saluer la participation de la COMIFAC à la 13^{ème} Conférence des Parties à la Convention sur la Lutte contre la Désertification en septembre 2017 à Ordos en Chine de même qu'à la 23^{ème} COP à la Convention Climat tenue en novembre 2017 à Bonn. La mobilisation des pays de la sous-région accompagnés par l'institution témoigne

de la solidarité de la sous-région à défendre ses positions communes lors des négociations sur cette problématique cruciale.

La COMIFAC cumule ainsi au fil des années de solides expériences dans le dialogue international, mais aussi en matière d'intégration sous-régionale pour la conservation et l'utilisation durable des ressources forestières et fauniques. C'est fort de son mandat que le processus de révision des indicateurs de la COMIFAC à travers la Cellule Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) basée au sein du Secrétariat Exécutif et d'optimisation du processus de collecte des données a connu des avancées satisfaisantes en lien avec son système de suivi-évaluation.

Sur un autre registre, le Secrétariat Exécutif, en tant que organe d'exécution de la COMIFAC, s'est comme lors des années antérieures investie dans son rôle de coordination des interventions dans le secteur forêts et environnement et de veiller à leur alignement au Plan de convergence 2. A travers la quinzaine de projets et programmes qu'elle coordonne et dont certains sont en fin de phase et d'autres en cours d'exécution, la COMIFAC a permis aux pays de bénéficier des appuis des partenaires dans divers domaines.

Il est utile de relever que toutes ces actions et bien d'autres menées en 2017 l'ont été grâce aux contributions des pays membres et aux appuis multiformes des partenaires. A travers ce rapport, sont présentées les réalisations effectuées par la COMIFAC dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Travail Annuel 2017 du Secrétariat Exécutif avec la contribution des Coordinations Nationales COMIFAC, et pour lequel le taux élevé de réalisations est une illustration des bonnes performances enregistrées en dépit des difficultés récurrentes d'ordre financier que connaît l'institution. ■

Raymond NDOMBA NGOYE
Secrétaire Exécutif

Fonds Vert pour le Climat de la CCNUCC: une opportunité de financement durable pour la COMIFAC et ses pays membres

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) s'attelle à travers les actions qu'elle mène à établir un partenariat durable avec le Fonds Vert pour le Climat. Depuis la signature en 2015 à Paris de l'Accord Climat, l'institution s'est résolue à accompagner les pays de l'Afrique Centrale dans la mise en œuvre de leurs engagements et plus particulièrement la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National en matière de Changements Climatiques (CDNs). Fort de ses missions, la COMIFAC entretient dans une démarche concertée, des relations de partenariat avec le Fonds Vert Climat qui se sont renforcées en 2017 avec notamment le statut d'Observateur accordé à l'institution auprès de ce Fonds, l'accompagnement des Experts du Fonds aux activités de la COMIFAC, de même que des démarches en vue de son accréditation audit Fonds, grâce au soutien et l'accompagnement des Autorités Nationales Désignées des pays membres.

Pour le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC agissant sur instruction du Conseil des Ministres, il s'agit d'une opportunité unique à saisir pour bénéficier d'importants financements internationaux au profit de ses pays membres. La COMIFAC peut s'en féliciter pour les propositions de projets soumis au Fonds suite à une démarche inclusive pour leur élaboration qui a fait intervenir les pays de la sous-région. Admise déjà, comme Delivery Partner, la COMIFAC a conclu avec le Secrétariat du Fonds, un premier projet de préparation (Readiness) d'appui à la République Centrafricaine pour accéder à la finance climat. Plusieurs autres projets sont en cours de préparation qui couvrent les domaines de l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques.■

Les interventions prioritaires en 2017

1

Vers un processus harmonisé de gestion des données de la COMIFAC

Le Secrétariat Exécutif a entrepris le processus visant à harmoniser la gestion des données dans le secteur forêts et environnement. Il s'agit pour la COMIFAC à travers sa Cellule OFAC de se doter d'une base de données intégrée pour la collecte, l'encodage et l'analyse des données en lien avec le suivi de la mise en œuvre du Plan de convergence.



2

La mise en œuvre de la Stratégie de communication avancée

Le Secrétariat Exécutif a mené des actions de communication rentrant dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de communication. Parmi ces actions, notons la campagne pour la vulgarisation du Plan de convergence à travers des tables rondes menées dans les pays qui s'est poursuivi en 2017, ainsi que la restructuration et mise à jour du site web de la COMIFAC.



3

Appui à l'OFAC et à la CEFDHAC

Le Secrétariat Exécutif poursuit l'opérationnalisation de la Cellule OFAC, conformément aux directives du Conseil des Ministres. Le processus de révision des indicateurs de l'OFAC a été lancé. Par ailleurs, le Secrétariat Exécutif a poursuivi son appui à la CEFDHAC et ses réseaux affiliés, la priorité étant la tenue des foras nationaux dans les dix pays, dans la perspective de la tenue du forum sous régional.



4

Concertation, renforcement des capacités et promotion de la COMIFAC

Le Secrétariat Exécutif s'appuie sur ses groupes de travail qui ont tenu en 2017, des rencontres de concertation, de préparation et de renforcement des capacités. Par ailleurs, en matière de promotion de la COMIFAC, le Secrétariat Exécutif a mis en place des stands d'exposition et organisé des sessions parallèles lors des rencontres internationales.



5

Coordination de la mise en œuvre des programmes et projets en lien avec le PC2

En tant qu'organe d'exécution de la COMIFAC, le Secrétariat Exécutif a continué en 2017, à assurer la coordination des initiatives sous régionales dans le secteur forêts et environnement. Il s'agit notamment d'une quinzaine de projets et programmes appuyés par les partenaires qui bénéficient surtout aux pays membres.



6

Participation aux conférences internationales et régionales

Les pays d'Afrique Centrale avec l'accompagnement de la COMIFAC, ont pris part en 2017 aux rencontres internationales sur l'environnement pour défendre les positions communes. C'est le cas avec la participation de la sous-région à la COP 23 Climat tenue au Maroc et à la COP 13 CCD.



7

Coordination des programmes de travail sur la conservation de la biodiversité

Des actions visant à améliorer la gestion des aires protégées transfrontalières et la lutte anti-braconnage se sont poursuivies en 2017, notamment à travers l'appui à la gestion des complexes d'aires protégées transfrontalières, la formation des agents des administrations nationales en charge de la faune sur le contrôle du commerce de la faune, etc.



8

Mécanisme de financement et partenariats pour la mise en œuvre du Plan de convergence

Le Secrétariat Exécutif s'est investi en 2017 dans les actions de sensibilisation pour le paiement par les pays membres de leurs cotisations. Par ailleurs, dans l'optique de diversifier ses sources de financement, un Plan d'affaires est en cours d'élaboration de même que des partenariats sont renforcés.



SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE

Les pays renseignent les indicateurs du Plan de Convergence de la COMIFAC



Le Secrétariat Exécutif a lancé en 2017 la troisième campagne de collecte des données 2016 des indicateurs du Plan de convergence. Ce processus rentre dans le cadre du suivi des performances de la mise en œuvre dudit plan pour lequel une situation de référence a été établie pour 2014.

Les leçons tirées des deux premières campagnes de collecte ont été capitalisées et ont permis d'améliorer le processus ainsi que les instruments de collecte et d'encodage des données. Rappelons que ce processus a été conduit de bout en bout par les Coordinations Nationales COMIFAC (CNC) en ce qui concerne les indicateurs de performance au niveau national. Quant aux indicateurs du Plan de Convergence de type sous-régional, ils sont alimentés par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. C'est ainsi que chaque année, les informations collectées sur les indicateurs du Plan de Convergence au niveau national et sous-régional permettent de suivre les performances de sa mise en œuvre. Un état peut être visualisé via l'outil Suivi Convergence de la COMIFAC accessible à l'adresse <https://convergence.comifac.org>.

Il convient de relever quelques contraintes identifiées lors des précédentes campagnes de collecte et qui ont permis de formuler des recommandations parmi lesquelles le renforcement des capacités des CNC (capacité organisationnelle, technique, matérielle et financière), ainsi que la dotation des CNC en outils et techniques de collecte, de traitement, de centralisation et d'archivage des données.

Vers un processus harmonisé de gestion des données COMIFAC

La COMIFAC dispose de plusieurs instruments de collecte des données sur les forêts et l'environnement. Il s'agit entre autres (i) de la base de données de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) munie de sa composante spatiale de l'Atlas-COMIFAC sur l'utilisation des terres forestières et (ii) de la plate-forme de suivi évaluation de la mise en œuvre du Plan de Convergence.

Dans l'optique de mettre en cohérence ces différents outils pour une gestion optimale des données tant au niveau national que sous-régional, ainsi que faciliter l'interopérabilité de ces outils, le Secrétariat Exécutif a entrepris la démarche en vue de doter l'institution d'un système harmonisé de collecte basé au sein de sa Cellule OFAC. C'est ainsi que l'atelier de renforcement des CNC tenu du 25 au 27 Mai 2017 a permis au Secrétariat Exécutif



de faire le premier pas vers l'harmonisation et l'optimisation des processus de collecte de données de la COMIFAC. L'objectif ici est de garantir la cohérence et la crédibilité des données collectées mais aussi de mutualiser les efforts pour la collecte desdites données. L'un des défis à surmonter dans ce chantier est l'appropriation effective de ces processus par les CNC.

COMMUNICATION



Une visibilité plus accrue de la COMIFAC lors des évènements internationaux

Au cœur des activités de la COMIFAC en 2017, la communication a permis de renforcer la crédibilité de la COMIFAC tant au niveau de ses pays membres, qu'à l'international. Elle a aussi favorisé leur visibilité à large échelle, celle de ses partenaires et susciter une participation massive du public aux activités organisées. Les efforts fournis dans ce domaine ont également permis de promouvoir l'appropriation du Plan de Convergence 2 à travers l'organisation des tables rondes au niveau des pays.

Quelques actions de communication en chiffres

Près de 1500 personnes ont visité les trois stands animés par la COMIFAC à la COP 13 sous la Convention à la lutte contre la désertification tenue à Ordos en Chine, à la 17^{ème} Réunion des Partenaires du PFBC tenue à Douala au Cameroun et à la COP Climat 23 tenue à Bonn en Allemagne. Par ailleurs, deux éditions du bulletin d'information de la COMIFAC ont été éditées, publiées et distribuées. Le 16^{ème} numéro a porté une attention particulière sur la désignation de la nouvelle équipe statutaire de la COMIFAC et ses priorités d'action pour les quatre prochaines années et la 17^{ème} édition a mis l'accent sur le projet sous-régional « Financement durable des systèmes d'aires protégées du bassin du Congo ».

Le Secrétariat Exécutif a organisé en collaboration avec les Coordinations Nationales COMIFAC deux Ateliers Tables rondes respectivement à Malabo en Guinée Equatoriale

le 17 juin 2017 et à Kinshasa en RDC le 29 septembre 2017, dont l'objectif était d'informer les parties prenantes des orientations stratégiques et opérationnelles du Plan de Convergence 2 dans l'optique de promouvoir son appropriation. Près de 200 personnes ont été sensibilisées à l'appropriation du Plan de Convergence 2 à travers ces tables rondes sur la vulgarisation du Plan de Convergence 2. De manière générale, cette sensibilisation a touché un public plus large suite au relai fait par les média d'une émission télévisée sur les acquis et les perspectives du Plan de convergence.

Quelques supports de communication produits : 500 exemplaires du Guide régional de négociation et de mise en œuvre des APV/FLEGT en Afrique Centrale ; 3000 exemplaires des dépliants COMIFAC.



Le portail web de la COMIFAC restauré et attractif

Le Secrétariat Exécutif a placé la communication parmi les priorités d'intervention de la nouvelle équipe dirigeante. L'un des outils pour améliorer cette communication est le portail web de la COMIFAC. En vue de le rendre plus attractif, ce portail a été restructuré tenant compte des attentes de l'institution et des standards internationaux en matière de communication virtuelle. Ce nouveau site accessible à travers l'adresse <https://comifac.org> a été revisité en lui donnant une ergonomie plus moderne dont l'interface valorise mieux les réalisations de l'institution découlant du Plan de Convergence. En même temps qu'il facilite l'accès rapide à l'information essentielle, ledit portail fournit pour chaque rubrique des informations contextuelles et précises de même qu'il offre la possibilité de développer les informations sur les trois autres langues de la COMIFAC en plus du Français (Anglais, Espagnol et Portugais).

Communication



CONCERTATION SOUS-REGIONALE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

La COMIFAC contribue à la mise en œuvre des Conventions de Rio et la bonne gouvernance forestière



Depuis une décennie, la COMIFAC à travers son mandat apporte chaque année un appui aux efforts des pays d'Afrique

centrale dans la mise en œuvre des Accords multilatéraux sur l'environnement et contribue à la bonne gouvernance forestière. La mise en place et l'animation depuis 2007 des plates-formes de concertation telles que les groupes de travail thématiques sont une illustration des actions menées qui ont permis en 2017 comme lors des années précédentes, le renforcement des capacités des acteurs nationaux, ayant permis d'adopter des positions concertées en prélude aux négociations internationales sur les changements climatiques, la biodiversité, la lutte contre la désertification, la gouvernance forestière.



Des interventions coordonnées de l'Afrique Centrale à la mise en œuvre des Conventions de RIO

Des positions concertées élaborées en prélude à la COP 23 CCNUCC.

Les pays de l'espace COMIFAC ont adopté des positions communes sur des sujets spécifiques en prélude à la Conférence des Parties (CdP 23) sous la Convention Climat, entre autres les nouvelles directives relatives à l'atténuation, les caractéristiques des Contributions Déterminées au niveau National, la comptabilisation des contributions

définies au niveau national, les nouvelles directives relatives à l'adaptation en vue d'assurer une participation active et satisfaisante de la sous-région à la CdP 23. Le défi majeur suite à la 21^{ème} session de la Conférence des Parties à la Convention Climat tenue à Paris en 2015 demeure la mise en œuvre de l'Accord global de lutte contre les Fort de ce défi, la COMIFAC, à travers son groupe de travail climat, a mobilisé en 2017 comme

lors des années antérieures, les points focaux climat et négociateurs de ses pays membres autour de deux rencontres préparatoires des échéances futures sous la CCNUCC.

La première rencontre tenue du 09 au 11 mars 2017 à Kigali au Rwanda a concentré son attention autour des Travaux du Groupe de Travail Spécial sur l'Accord de Paris (APA) et l'Organe Subsidaire de Conseil Scientifique et

Technologique (SBSTA), dont certains points à l'ordre du jour de ces deux derniers organes ont fait l'objet de soumissions des vues au Secrétariat de la Convention.

La deuxième rencontre tenue à Kintélé en République du Congo du 28 au 30 août 2017 a permis de finaliser la position commune à défendre à la CdP 23 qui portait sur des sujets spécifiques et la stratégie de participation de la sous-région à ladite Conférence.

Préparation de la CdP 23 à la Convention sur la Lutte contre la Désertification

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a relancé en 2017 les activités du Groupe de Travail de la Convention sur la Lutte Contre la Désertification (CLCD) après quatre ans de mise en veilleuse due à des contraintes d'ordre financière. C'est ainsi que ce groupe a tenu du 6 au 7 juillet à N'Djamena au Tchad, sa neuvième réunion préparatoire à la 13^{ème} CdP à la CLCD. Cette rencontre a permis aux pays de l'espace COMIFAC de se concerter et d'adopter les positions communes de la sous-région sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de la CdP et d'élaborer la feuille de route 2017-2018 du GTLCD.

Une appropriation des décisions de la COP 13 CDB

Le Secrétariat Exécutif a réuni les Points



Focaux de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) en vue de décrypter les décisions au terme de la 13^{ème} CdP à la CDB tenue à Cancún au Mexique du 4 au 17 décembre 2016. C'est ainsi que s'est tenue du 24 au 26 Avril 2017 à Douala, la 25^{ème} réunion du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC 25). Cette réunion a permis aux pays de la sous-région de décrypter 21 décisions choisies en fonction des intérêts et préoccupations des pays de l'espace COMIFAC. Entre autres ont été examinés les sujets liés au mode de coordination des initiatives APA au niveau sous-régional et national et l'état des lieux sur la mise en œuvre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques.

Une Contribution concertée préparatoire à la 12^{ème} session du FNUF

Dans le cadre de la préparation de la

12^{ème} Session du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF), le Secrétariat Exécutif a mobilisé du 10 au 11 avril 2017 à Douala, les points focaux FNUF d'Afrique Centrale dans le cadre de l'atelier préparatoire des pays membres de la COMIFAC, en vue de formuler une position commune consensuelle sous régionale. Au terme des travaux, les pays ont adopté une résolution portant sur ladite position commune portant sur les points inscrits à l'ordre du jour de la 12^{ème} session du FNUF. Des recommandations ont été faites par les participants entre autres encourager les délégués des pays COMIFAC à participer activement à toutes les réunions organisées à New York par le Groupe Africain et le Secrétariat du Forum Forestier Africain.

Un apprentissage des expériences dans le domaine de la gestion des aires protégées et de la faune sauvage

Douala et Libreville ont abrité respectivement en avril 2017 les travaux de la 6^{ème} réunion du Sous-Groupe Aires Protégées et Faune Sauvage (SGAPFS) et en décembre 2017 les travaux de la 7^{ème} réunion en décembre 2017. Si la 6^{ème} réunion a permis d'échanger sur des instruments et plateforme permettant d'améliorer la gestion des aires protégées, la 7^{ème} réunion quant à elle, a enclenché un processus de capitalisation des leçons apprises des Partenariats Publics Privés (PPP) et de la pertinence d'un partage d'expérience. A l'issue

de la 6^{ème} réunion, la feuille de route 2017-2018 du SGTAPFS a été adoptée. Les participants ont entre autres recommandé à la COMIFAC de saisir le RIFFEAC pour examiner la possibilité d'insérer dans le curricula de formation dans les grandes écoles des nouvelles notions comme le PPP, de faire une évaluation indépendante de PAPECALF et de mettre à la disposition des Etats le document de PAULAB et de couvrir l'ensemble des pays de la COMIFAC avec l'outil IMET.



Une approche harmonisée utile pour la négociation et la mise en œuvre du processus APV/FLEGT

Echanges d'informations sur les leçons apprises du processus APV/FLEGT

Les pays de l'espace COMIFAC ont manifesté leur adhésion au processus APV/FLEGT, dans l'optique de promouvoir leur développement social et économique et réduire les distorsions entre les opérateurs honnêtes et ceux qui ne le sont pas, et le développement d'une

gestion viable sur le long terme des ressources forestières nationales. Au stade actuel, le Bassin du Congo est l'une des régions au monde les plus engagées dans ce processus APV/FLEGT.

Toutefois, en dépit des avancées dans ce processus, l'on constate, qu'après plus d'une décennie de lancement de son processus, le niveau d'appropriation de cet

outil par les pays de la sous-région reste relativement faible. Cette situation se traduit par des retards et des hésitations notables dans la progression vers les objectifs visés par les APV/FLEGT dans l'ensemble de ces pays. Face à ces insuffisances, la COMIFAC a, dans le cadre de ses missions, entrepris d'œuvrer pour le renforcement des capacités des pays membres. D'où l'organisation d'un atelier d'échanges d'informations et de leçons apprises du processus APV/FLEGT du 29 au 30 juin 2017 à Douala au Cameroun.

Les pays ont recommandé au terme de l'atelier entre autres : le maintien d'un dialogue permanent entre les pays membres de la COMIFAC engagés dans le processus APV/FLEGT et l'Union Européenne afin de finaliser à court terme, les systèmes de vérification de légalité en cours de développement ; la finalisation de la révision et des réformes des politiques et législations forestières entamées dans les pays de l'espace COMIFAC.

La COMIFAC renforce les capacités des Coordinations nationales COMIFAC (CNC)

Les CNC sont chargées, conformément à leur lettre de mission, d'assurer le suivi et la coordination de la mise en œuvre du Plan de convergence au niveau national. En tant que relai du Secrétariat Exécutif dans leurs pays respectifs, elles assurent l'animation sur le plan national des rencontres regroupant les acteurs concernés par la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers.

Dans le souci d'accroître leurs capacités et d'actualiser leurs connaissances sur les plans tant humain, matériel que financier, un atelier de concertation des Coordinations Nationales COMIFAC



s'est tenu du 6 au 8 décembre 2017. Il a été question au cours de cette rencontre de consolider comme lors des précédents rencontres, les acquis des CNC dans la réalisation de leurs

missions en vue de favoriser leur ancrage avec celles du Secrétariat Exécutif, d'une part, et d'autre part, permettre une appropriation plus soutenue du suivi de la mise en œuvre du Plan de Convergence au niveau national. Etaient au centre des échanges les sujets portant sur : (i) la campagne de collecte des données 2016 des indicateurs du PC2 et (ii) l'état d'avancement du processus d'optimisation de la collecte des données COMIFAC, sur la base d'une feuille de route élaborée lors de l'atelier de mai 2017 à Douala.

La CEFDHAC et ses réseaux affiliés sont accompagnés dans l'accomplissement de leurs missions

La Conférence sur les Ecosystèmes Forestiers Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) est partenaire de la COMIFAC chargé du processus multi-acteurs de promotion de la conservation et l'utilisation durable des ressources forestières d'Afrique centrale. Elle assure la gestion des processus de concertation au sein du forum sous-régional et des fora nationaux et de leurs commissions spécialisées. Sous l'égide de la COMIFAC, la CEFDHAC avec ses réseaux affiliés ont bénéficié en 2017 des appuis pour leur fonctionnement et la réalisation de leurs missions.

Des cadres stratégiques élaborés et alignés aux indicateurs du PC 2

A la suite du diagnostic organisationnel et institutionnel de la CEFDAHC réalisé en 2016, une des recommandations était d'accompagner la CEFDHAC et ses réseaux dans un vaste processus de développement organisationnel. C'est pour mettre en œuvre cette recommandation que les partenaires



de la COMIFAC ont accompagné les réseaux affiliés à la CEFDHAC à savoir le Réseau des peuples autochtones (REPALEAC) et le Réseau des Femmes (REFADD) dans le processus de développement de leurs stratégies. La mise en œuvre des cadres stratégiques viendra contribuer à la mise en œuvre du Plan de Convergence 2 de la COMIFAC.

Les capacités des parlementaires membres du REPAR renforcées sur les aspects fondamentaux de l'APA et sur le suivi de la mise en œuvre du plan de convergence

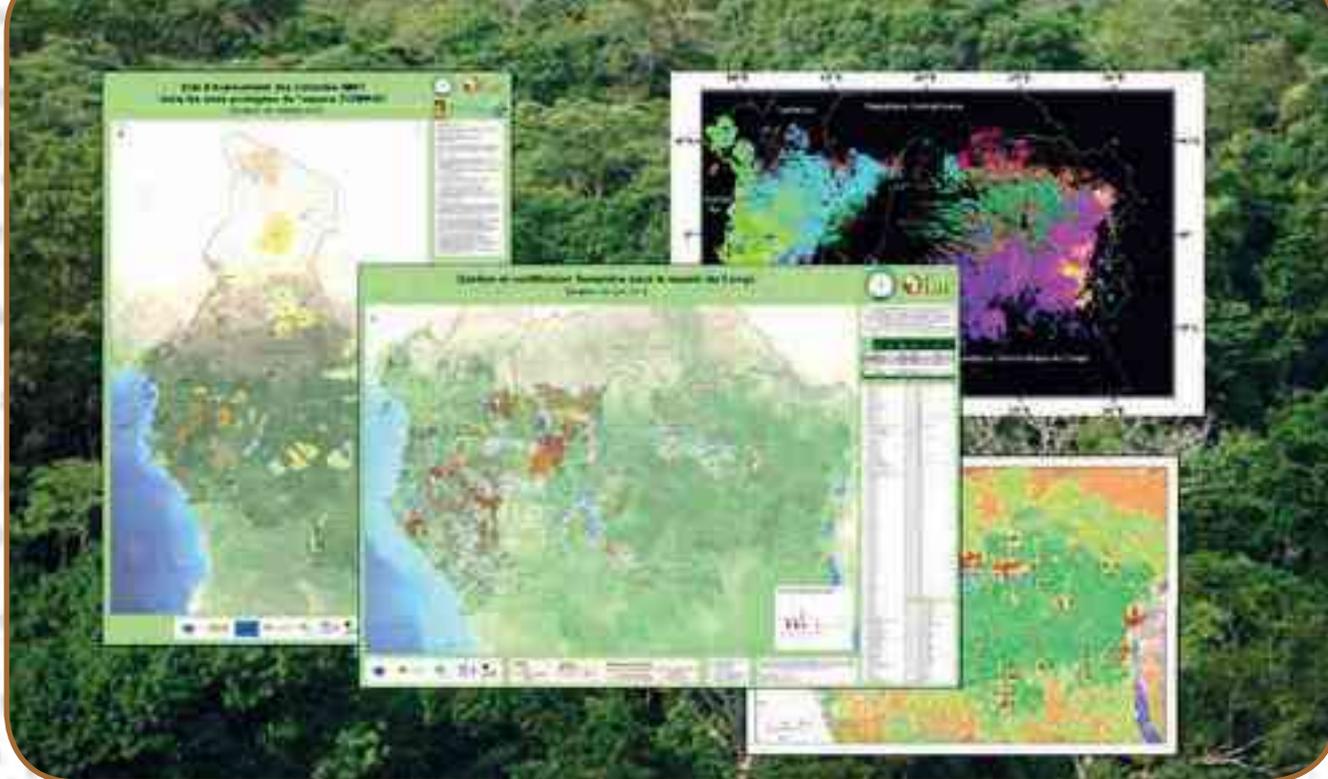
La COMIFAC avec l'appui de ses

partenaires a renforcé les capacités d'environ 30 parlementaires membres du Réseau des Parlementaires pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (REPAR) sur les aspects fondamentaux de l'APA prévus par le Protocole de Nagoya. Au terme de cette formation qui s'est déroulé au cours d'un atelier tenu du 11 au 12 octobre 2017 à Libreville au Gabon, les parlementaires ont entre autres recommandé à la COMIFAC d'élaborer les directives sous-régionales APA afin de donner les orientations à ses pays membres.

Vers la mise en place d'un système de gestion des connaissances au sein de la COMIFAC

Le Secrétariat Exécutif vient de procéder à l'analyse des besoins en gestion des connaissances qui est un préalable à la mise en place d'un système de gestion des connaissances au sein de la COMIFAC. Afin d'opérationnaliser et de mettre en place un tel système, une analyse des besoins en gestion des connaissances a été jugé indispensable. C'est l'exercice auquel s'est livré le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC en juin 2017. En effet, les résultats de cet état des lieux ont permis de mettre en exergue les outils existants, d'identifier les besoins et attentes en matière de gestion des connaissances, et d'établir une carte des acteurs ressortant les différentes

parties prenantes, leurs rôles et responsabilités, ainsi que les interactions entre elles. Ils ont surtout permis de mettre en exergue le rôle central du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, en tant que plaque tournante de toutes les informations concernant notre sous-région. En effet, il existe au sein de la COMIFAC et de ses partenaires, plusieurs bases de données et autres centres de ressources auxquels les différents acteurs peuvent accéder. Toutefois, la masse de données disponibles appelle à un haut niveau de structuration interne pour être en mesure de pouvoir gérer l'information disponible et surtout organiser son analyse afin d'y apporter une valeur ajoutée.



L'OFAC, un outil inséré institutionnellement à la COMIFAC

L'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC) est un outil de la COMIFAC qui offre à l'Afrique Centrale et à ses partenaires des instruments communs de partage des connaissances en vue d'une meilleure gouvernance et d'une gestion durable des écosystèmes forestiers. La mission de l'OFAC consiste à compiler, centraliser, harmoniser, analyser et diffuser des informations environnementales et économiques collectées auprès des fournisseurs des données qui sont constitués des administrations forestières des pays de l'espace COMIFAC, d'ONG environnementales, d'opérateurs économiques privés, d'acteurs de la société civile, d'institutions de formation et de recherche et de projets de conservation-développement.

L'OFAC reçoit des appuis techniques et financiers de partenaires, notamment sous formes de projet pour la mise en œuvre des activités pour lesquels il est mandaté. C'est le cas du projet "Renforcement et Institutionnalisation de l'OFAC" (RIOFAC) d'une durée de 5 ans (2017-2022) et qui fait suite à d'autres projets conduits depuis 2007.

A travers ce projet démarré en juillet 2017, des informations actualisées et adaptées sur les forêts d'Afrique Centrale devront en effet donner aux acteurs de la société et aux gouvernements les moyens de prendre des décisions éclairées à partir desquelles ils mettent en place une économie verte permettant un développement économique endogène, durable et inclusif, tout en participant à la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité. Il s'agira notamment pour l'OFAC d'améliorer les processus d'identification, de collecte et d'analyse des données de l'OFAC en lien avec ses partenaires de façon à fournir des informations pertinentes pour la prise de décision sur les forêts de l'Afrique Centrale, d'identifier ou d'anticiper les besoins des utilisateurs et y répondre par des

publications et des systèmes d'information bien ciblés, d'évoluer vers une entité visible, insérée institutionnellement au sein de la COMIFAC. Ce projet a tenu le 25 Octobre 2017 à Douala, la première réunion de son comité de pilotage au terme de laquelle le plan de travail annuel 2017 – 2018 du projet a été validé, de même qu'ont été formulées, neuf (9) recommandations et cinq (5) décisions pour contribuer à l'exécution des activités.

L'Atlas COMIFAC sur l'utilisation des terres forestières valorisé

En tant qu'outil d'aide à la décision, l'Atlas COMIFAC sur l'utilisation des terres forestières a vocation de contribuer à la planification efficace de l'aménagement des territoires forestiers en Afrique Centrale.

Dans le souci d'améliorer son appropriation par les parties prenantes, des sessions d'informations/formation menées en 2017 ont permis de présenter l'Atlas et le rôle qu'il pourrait jouer en tant que outil d'aide à la décision contribuant à la sécurisation des espaces forestiers ainsi que les défis auxquels il fait face aujourd'hui au regard de sa base de données multisectorielles.

Son ancrage dans la cellule OFAC a été renforcé à travers sa prise en compte dans les mécanismes d'harmonisation et d'optimisation des processus de collecte des données des différents outils de la COMIFAC.

La mise à jour de sa base de données et son interopérabilité avec les autres outils de la COMIFAC font partie des défis que le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC devrait surmonter afin que cet outil joue pleinement son rôle dans la planification des espaces forestiers.

DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LES FORETS ET L'ENVIRONNEMENT



Participation réussie de la COMIFAC aux événements internationaux

La COMIFAC s'est mobilisée aux côtés de ses pays membres et de ses partenaires, comme lors des années antérieures pour participer aux événements internationaux et régionaux suivantes : la 23^{ème} CdP CCNUCC, la 13^{ème} CdP CCD, la 12^{ème} session du FNUF, etc. Ces rencontres internationales majeures visent à accompagner les pays membres pour la défense des positions concertées sous-régionales et contribuer au rayonnement de la COMIFAC et de la sous-région au niveau international.

FNUF 12 : la COMIFAC défend la position de la sous-région

Une délégation des pays de l'Afrique Centrale conduite par la COMIFAC a pris part à la 12^{ème} session du FNUF qui s'est tenue du 1^{er} au 5 mai 2017 à New York au cours de laquelle la position sous-régionale commune a été défendue lors des négociations. Cet événement qui a vu la participation de plus de 300 participants venus des États membres, d'organisations internationales, du Partenariat de collaboration sur les forêts et des Grands groupes a permis d'aborder les sujets tels que la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), les moyens de mise en œuvre pour la gestion

durable des forêts; le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports; et les nouveaux problèmes et défis.

Conférence de Bonn sur les Changements Climatiques : la COMIFAC prend part aux négociations

Les assises de la Conférence des Parties de Bonn sur les changements climatiques tenues du 6 au 17 novembre 2017 à Bonn sous la présidence des Îles Fidji ont connu la participation du Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC dont le but était d'encadrer les pays membres de la COMIFAC à défendre leurs soumissions de vues qui ont été faites au Secrétariat de la Convention. Cette conférence comprenait les 46 sessions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI 46) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 46), et la 3^{ème} session de la première réunion du Groupe de travail spécial sur l'Accord de Paris (APA 1-3).

COP 13 CCD : une participation remarquable de l'Afrique centrale

L'Afrique centrale a été représentée à la 13^{ème} session de la Conférence des Parties à la Convention sur la Lutte contre

la Désertification (COP CCD) par les représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les Points Focaux de la Convention et les correspondants scientifiques des dix pays membres de la COMIFAC, un représentant des Organisations de la Société Civile et quatre Ministres de la sous-région. La contribution du Secrétariat Exécutif à cette COP a été marquée par l'appui technique fourni aux négociateurs de l'espace COMIFAC pendant les travaux, les actions de lobbying et de plaidoyer en faveur de la sous-région en vue de la prise en compte de la position commune et l'animation d'un stand d'exposition. Ces assises qui se sont tenues du 6 au 16 Septembre 2017, à Ordos, Mongolie intérieure en Chine avaient pour thème central : « Vers une Nouvelle Génération ». La quatorzième réunion du Comité de la Science et de la Technologie (CST14) et la dix-septième réunion du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC 17) se sont également tenues en parallèle à la COP 13.

Conférence Extraordinaire des Ministres de l'Environnement et des Finances de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur le Climat et le Fonds bleu : la COMIFAC prend part aux travaux

Du 3 au 5 octobre 2017, la République du Congo a organisé à Brazzaville en collaboration avec le Secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), et la Communauté de l'Afrique de l'Est ainsi que la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), la Conférence Extraordinaire des Ministres de l'Environnement et des Finances de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur le Climat et le Fonds bleu pour le bassin du Congo. Cette conférence s'inscrivait dans le cadre des activités préparatoire à la participation des Etats de l'Afrique centrale et de l'Est à la 23^{ème} session de la COP 23 Climat et de la mise en œuvre de plusieurs outils politique et stratégique, dont l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission Climat pour le Bassin du Congo et son principal mécanisme financier qu'est le Fonds Bleu. La COMIFAC a pris part aux travaux de ladite Conférence.

Une Participation active à la 17^{ème} réunion du PFBC

La COMIFAC a activement pris part du 24 au 27 octobre 2017, à la 17^{ème} réunion des Partenaires du



Partenariat des Forêts pour le Bassin du Congo (PFBC). Elle a participé aux différentes sessions organisées, aux streams, à plusieurs événements parallèles, et a animé un stand d'exposition. A l'issue de cet important événement régional, de grands résultats ont été atteints. Le PFBC a reconnu la nécessité de mettre la COMIFAC au centre de tous les dispositifs relatifs aux forêts ainsi que d'assurer une bonne liaison avec les différentes initiatives mises en place.

La COMIFAC participe à la Conférence des Ministres de la CEEAC sur l'éco sécurité

La Conférence des Ministres de la CEEAC sur l'éco sécurité, le conflit homme/faune et les autres conflits liés à l'utilisation des terres en Afrique centrale s'est tenue à N'Djamena le 27 Juillet 2017. Cette Conférence, précédée par le segment technique du 25 au 26 juillet 2017, a été organisée par le Gouvernement de la République du Tchad, en collaboration avec la CEEAC à travers le PCBAC-SEAC¹, financé par la Banque Africaine de Développement (BAD). Celle-ci a bénéficié de l'appui technique de la COMIFAC. A l'issue de la Conférence une déclaration a été publiée dite « Déclaration des Ministres de la CEEAC sur l'éco sécurité, le conflit homme/faune et les autres conflits liés à l'utilisation des terres en Afrique Centrale ».

¹ PCBAC-SEAC: Programme de Conservation de la Biodiversité en Afrique Centrale Sauvegarde des Eléphants d'Afrique Centrale.

COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE CONVERGENCE



La COMIFAC a sa stratégie genre

La stratégie genre de la COMIFAC est l'outil de référence sous-régional pour intégrer les préoccupations et les aspirations des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de conservation et de gestion durable des forêts des pays de la COMIFAC. Peu visible dans la première édition du Plan de Convergence, le genre a été pris comme une des valeurs fondamentales dans la nouvelle version du Plan de convergence (2015-2025), à considérer pour toute intervention à mener dans le secteur forêts environnement.

Le processus de prise en compte de la stratégie Genre a été conduite par le Secrétariat Exécutif aidé en cette tâche par son comité ad hoc genre dont le

mandat était d'apporter un conseil technique et de faciliter la prise en compte de la problématique du genre de manière transversale pendant la phase d'opérationnalisation du Plan de Convergence révisé 2015-2025.

Ce processus a abouti à l'élaboration du document de stratégie soumis à l'examen des experts de la sous-région au cours de l'atelier de validation de la stratégie sous régionale genre de la COMIFAC, tenu du 4 au 5 décembre 2017 à Libreville au Gabon.

Outre un état des lieux de la situation de la gestion durable des ressources naturelles dans le Bassin du Congo, ce document de stratégie propose des solutions pour l'intégration du genre dans l'opérationnalisation

du Plan de Convergence ainsi que des orientations stratégiques et des objectifs opérationnels, et un plan d'action. Cette stratégie sous-régionale marque un tournant décisif dans le fonctionnement interne et externe de la COMIFAC, ainsi que dans ses capacités programmatiques et d'accompagnement des Etats membres en matière de genre.

L'une des grandes recommandations sortie de cet atelier est la création et la mise en place d'un sous-groupe de travail genre de la COMIFAC, qui sera un démembrement du groupe de travail gouvernance forestière de la COMIFAC et qui se chargera d'accompagner la COMIFAC dans l'animation et le suivi de la mise en œuvre de cette stratégie.

Programme régional «Gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo »

Le Programme « Gestion durable des forêts dans le bassin du Congo » est un programme régional d'appui à la COMIFAC financé par le Ministère allemand de la coopération (BMZ). L'objectif global de ce programme est: « La biodiversité et les ressources forestières du bassin du Congo et des savanes environnantes sont mieux protégées et exploitées durablement». La Composante technique de ce Programme

comporte trois modules ou projets exécutés par la GIZ sous la coordination technique du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Il s'agit du Projet régional GIZ d'Appui à la COMIFAC, du Projet GIZ de mise en œuvre du Processus d'Accès aux ressources génétiques et de Partage des Avantages découlant de leur exploitation (Projet APA) dans les pays membres de la COMIFAC, et du Projet GIZ d'Appui au complexe

transfrontalier d'aires protégées Sena Oura – Bouba Ndjidda (BSB Yamoussa). La Composante financière est quant à elle couverte par la KFW, et comprend le Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPEFC), l'Appui à la Fondation pour le Tri-national de la Sangha (FTNS), volet Congo et RCA et le Projet BSB Yamoussa.



Projet Régional GIZ d'Appui à la COMIFAC

Le Projet Régional GIZ d'Appui à la COMIFAC a pour objectif est « le système COMIFAC remplit ses missions d'ordre stratégique et opérationnel de façon plus effective ». Ce Projet apporte un appui technique et institutionnel à la COMIFAC, et notamment au Secrétariat Exécutif, aux groupes de travail thématiques et aux autres initiatives sous régionales de la COMIFAC, ainsi qu'au Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) et à la CEFDHAC et à ses réseaux affiliés. Démarré en 2005, ce Projet est à sa quatrième

phase et constitue le module mère du Programme régional. Cette quatrième phase du Projet d'une durée de quatre ans (2015-2018) est exécutée par la GIZ sous la coordination technique du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Les principales réalisations enregistrées par le Projet en 2017 à travers ses cinq volets portent principalement sur les appuis techniques et financiers apportés au processus et études suivants :

- L'opérationnalisation du système de suivi-évaluation de la COMIFAC à travers l'appui à la collecte

de données des indicateurs du Plan de convergence 2, le renforcement des capacités des CNC ;

- L'élaboration du Plan d'affaires de la COMIFAC ;
- L'ancrage de l'Atlas COMIFAC à l'OFAC ;
- L'élaboration de la synthèse de l'étude sur l'état des lieux de la transposition des directives de mise en œuvre du Plan de convergence et des autres instruments clés de la COMIFAC ;
- L'organisation des réunions et

- la mise en œuvre des feuilles de route des groupes de travail thématique de la COMIFAC à savoir, le GTBAC et son sous-groupe de travail Sous-Groupe Aire Protégée et Faune Sauvage (SGAPFS) et le Groupe de Travail Gouvernance Forestière (GTGF) ;
- L'organisation de la participation de la COMIFAC et des experts de la sous-région aux rencontres internationales;

- Le fonctionnement et les activités de la CEFDHAC et de ses réseaux affiliés tels que l'élaboration de leurs documents de stratégie, l'organisation des réunions de concertation et de renforcement des capacités sur les questions liées aux changements climatiques et au processus REDD, etc. ;
- La validation de la stratégie sous régionale Genre de la COMIFAC;

- La mise en œuvre de la stratégie de communication (actions de communication, édition des documents de référence et autres supports de communication) ;
- Le renforcement des capacités de la COMIFAC sur les thématiques APA et gouvernance forestière par l'octroi de deux subventions locales au Secrétariat Exécutif.

Projet GIZ d'Appui au Complexe Binational BSB Yamoussa

Le Projet GIZ d'appui au complexe transfrontalier d'aires protégées Sena Oura – Bouba Ndjidda, connu sous l'appellation « Complexe Binational Sena Oura – Bouba Ndjidda (BSB Yamoussa) » a pour objectif d' « améliorer de manière durable la gestion des parcs nationaux du Complexe Binational BSB Yamoussa et de sa périphérie ». Il a une durée de quatre (04) ans. Ce projet a fait l'objet d'un Contrat d'exécution signé entre la COMIFAC et la GIZ. Les principales réalisations du Projet en 2017 sont les suivantes :



- L'appui à la gestion des PN de Sena Oura et de Bouba Ndjida, ainsi qu'à la révision du plan d'aménagement (PA) assorti d'un plan d'affaires ;
- Le renforcement des capacités de la structure de gestion du PNSO ;

- L'actualisation des conventions locales de gestion des ressources naturelles ;
- L'appui au fonctionnement de l'unité de gestion du PNSO ainsi qu'à la restructuration/redynamisation des ILOD autour du Parc ;
- L'appui à l'élaboration de la méthodologie de suivi-écologique approprié pour les AP du Complexe BSB ;

- Des subventions locales octroyées pour le suivi des grands carnivores (EFG, Fondation Leo) ainsi qu'aux ILOD de Dari et Goumadji ;
- L'appui/conseil à la mise en place et l'utilisation des outils de gestion des AP et la poses des panneaux signalétiques dans et autour le BSB/PNBN ;
- L'appui à la collaboration transfrontalière y compris LAB
- Appui à la coordination binationale et tripartite (CTPE/CBPE-CBSA /CTSA)
- 2 Magasins de stockage en construction ;
- L'élaboration d'un concept de gestion et de financement durable du BSB.

Appui à la Fondation pour le Tri-National de la Sangha (FTNS)

Le Projet « Appui de la KFW à la Fondation pour le Tri-national de la Sangha (FTNS) » est mis en œuvre depuis 2012. Il a pour objectifs : (i) la capitalisation additionnelle de la FTNS, (ii) l'appui à la gestion et à la conservation des parcs ; (iii) le renforcement institutionnel et opérationnel de la FTNS. En appui à la mise en œuvre

du Plan de convergence de la COMIFAC, la FTNS a signé en 2017, des conventions de financements d'une valeur globale de 1,941 milliard de FCFA avec les trois Parcs du Tri-National de la Sangha. Ces fonds sont destinés principalement aux activités de conservation, d'écodéveloppement et de coopération transfrontalière.



L'autre fait marquant de cette année 2017 aura été la mise à la disposition de la FTNS par la KFW d'une subvention additionnelle de 30 millions d'euros.

Sur le plan institutionnel, comme résultat majeur, l'on peut citer la signature par les parties centrafricaines et congolaises, les

deux protocoles adoptés en 2015, sur la libre circulation des touristes et l'institution d'un Comité Scientifique Tri-national (CST).

Enfin, la FTNS a également été aux côtés des trois parcs pour la mise en œuvre de plusieurs autres projets d'appui au développement et à la conservation du TNS. Parmi

ces initiatives, le Projet pour le développement d'un marché carbone dans le TNS et le projet CAWHFI II (Central African World Heritage Initiative) d'appui au TNS comme site du patrimoine.

Programme « Promotion de l'exploitation certifiée des forêts en Afrique Centrale »

La COMIFAC a bénéficié en 2012 d'un appui financier de dix millions d'euros de la coopération allemande à travers la KFW pour soutenir l'institution dans la mise en œuvre son Plan de convergence. Une 1^{ère} phase du projet intitulé « Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF) » a été réalisée entre avril 2012 et juin 2017. Son objectif principal était d'accroître l'exploitation certifiée des forêts dans le bassin du Congo aux fins de contribuer à l'amélioration des conditions pour la protection et l'utilisation rationnelles des ressources forestières. Les activités suivantes ont été réalisées en 2017 pour cette 1^{ère} phase :

- La tenue de l'atelier de validation de l'étude « Coûts-bénéfices de la certification » et l'étude « Optimisation des engins lourds

en forêts » le 12 avril 2017 à Douala ;

- La tenue de la 5^{ème} réunion du Comité de Décision et d'Orientation du PPECF (dernière réunion du CDO du PPECF 1) le 20 juin 2017 à Douala ;
- Le recrutement de la firme en charge de la gestion de la 2^{ème} phase du programme ;

Une 2^{ème} phase de ce projet a démarré en 2017 avec comme objectif de soutenir et renforcer l'exploitation des forêts dans le bassin du Congo selon les principes de la durabilité pour contribuer à l'amélioration des conditions pour la protection et l'utilisation rationnelles des ressources forestières dans le bassin du Congo. Les cinq pays bénéficiaires du projet sont : le

Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine et la République Démocratique du Congo. La COMIFAC assure la maîtrise d'ouvrage du projet.

Cette deuxième phase a fait l'objet d'un accord de financement d'un montant de dix millions d'euros signé le 8 novembre 2017 à Yaoundé. La première réunion du Comité de Décision et d'Orientation, marquant le lancement officiel a eu lieu les 23 et 24 novembre 2017 à Brazzaville. Les activités menées en 2017 pour cette deuxième phase ont porté sur:

- La tenue de la sixième réunion du CDO du PPECF (première réunion du PPECF 2) les 23 et 24 novembre 2017 à Brazzaville ;
- La préparation de la formation d'un corps de médiateurs forestiers ;
- L'appui à l'émergence et à la validation du système national de certification forestière PAFC au Cameroun (en cours) ;
- Le soutien à une ONG pour lutter contre la criminalité environnementale au Gabon.
- La préparation d'un Protocole de collaboration avec le projet APV-FLEGT UE/FFEM (en cours).



Projet JICA d'appui à la COMIFAC



Le projet JICA d'appui à la COMIFAC intitulé « Promotion de la Conservation et de l'Utilisation Durable de la Biodiversité et des Mesures contre le Changement Climatique dans les Pays de la COMIFAC » est une initiative qui bénéficie de l'appui de la coopération japonaise à travers la JICA. Il vise à promouvoir la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers dans les pays membres de la COMIFAC à travers le renforcement des capacités de la COMIFAC. Ce projet de 05 ans a fait l'objet d'un Mémoire signé en 2015. Sa mise en œuvre est assurée par la firme Japan Forest Technology Association (JAFTA) sous la coordination technique de la COMIFAC. Les activités menées en 2017 par le projet portent

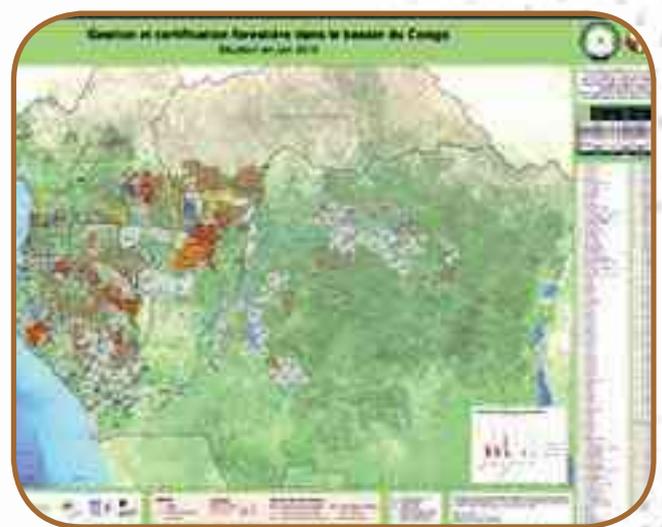
principalement sur les appuis techniques apportées aux évènements suivants :

- Les tables rondes sur la vulgarisation du plan de convergence 2 organisés le 17 juin et le 29 septembre 2017 respectivement à Bata en Guinée Equatoriale et à Kinshasa en RDC ;
- L'atelier sous-régional de validation des notes conceptuelles des projets régionaux des pays du bassin du Congo du 22 au 24 juin 2017 à Malabo en Guinée Equatoriale ;
- La réunion sous-régionale sur l'état des lieux de la mise en œuvre des niveaux de référence, des systèmes MNV et des sauvegardes dans les pays du bassin du Congo du 17 au 21 Juillet 2017 à Libreville au Gabon ;
- L'atelier sous-régional de préparation des échéances futures sous la CCNUCC, du 28 au 30 Juillet 2017 à Brazzaville au Congo ;
- La formation des travaux en laboratoires de bio prospection dans le cadre de l'APA ainsi que l'atelier de formation sur la surveillance des forêts-Volet de télédétection tenus respectivement du 18 Septembre au 20 Octobre 2017 au campus de Huye de l'Université de Rwanda et du 4 au 8 décembre 2017 à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) de Mbalmayo au Cameroun.

Projet de Renforcement et Institutionnalisation de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (RIOFAC)

La COMIFAC bénéficie de l'appui financier du 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) de l'Union Européenne d'un montant de 3,5 millions d'Euros pour la mise en œuvre du projet Renforcement et Institutionnalisation de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (RIOFAC). Ce projet a pour objectif général : « Des informations actualisées et adaptées sur les forêts d'Afrique Centrale donnent aux acteurs de la société et aux gouvernements les moyens de prendre des décisions éclairées à partir desquelles ils mettent en place une économie verte permettant un développement économique endogène, durable et inclusif, tout en participant à la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité. »

Ce projet a une durée de 5 ans. La zone d'intervention du projet concerne l'espace COMIFAC. Les partenaires suivants sont impliqués dans sa mise en œuvre : CIFOR (leader), CIRAD, FRMi, UCL, CCR. Les groupes cibles



du projet sont les décideurs politiques de l'espace COMIFAC, les partenaires techniques et financiers, les universitaires et chercheurs et les opérateurs économiques. Les bénéficiaires finaux du projet sont

les populations locales, les citoyens des pays COMIFAC et la communauté internationale. La COMIFAC assure la coordination dudit projet.

En 2017, les activités menées dans le cadre de ce projet se sont déroulées en deux phases à savoir la phase transitoire du projet Union Européenne d'appui à l'OFAC de janvier à juin 2017 et la phase proprement dite de mise en œuvre du projet.

S'agissant de la phase transitoire, les activités principales réalisées ont porté entre autres sur (i) la consolidation du Système d'Information (SI) OFAC en lien avec le Centre Commun de Recherche basé à Ispra (Italie) ; (ii) le développement de Partenariats ; et (iii) la poursuite des activités cartographiques.

S'agissant de la phase proprement dite de mise

en œuvre du projet, les activités suivantes ont été réalisées :

- Le recrutement et la prise de fonction de l'équipe du projet ;
- L'organisation d'un side-event « ECOFAC 6 et le lancement officiel du projet » en marge de Réunion des Partenaires (RdP) du PFBC à Douala du 24 au 27 octobre 2017 ;
- L'organisation du premier Comité de Pilotage du projet le 25 octobre 2017 ;
- La relance et le suivi des partenariats ainsi que la préparation de l'atelier de révision des indicateurs de l'OFAC et d'identification des thématiques de publications.

Projet régional de renforcement des capacités institutionnelles REDD+

La COMIFAC bénéficie de l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM 4) pour la mise en œuvre du projet sous-régional intitulé « projet de renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+ pour la gestion durable des forêts du Bassin du Congo » (PREREDD+) d'un montant d'environ 13 millions de dollars US. L'objectif du projet était de renforcer les capacités des pays du Bassin du Congo sur les questions REDD+, afin de les aider à se préparer au futur système REDD+ et à en tirer bénéfice pour la gestion durable de leurs écosystèmes forestiers. Ce projet d'une durée de 5 ans a démarré ses activités en août 2011 et doit s'achever le 31 mars 2018 suite à une prorogation de 18 mois.

Parmi les réalisations du PREREDD+ on peut noter :

- Le renforcement de la coordination de la REDD+ entre les pays du Bassin du Congo avec l'appui à l'organisation de 13 ateliers régionaux de concertation dans le cadre du processus REDD+, l'appui à la rédaction et à la soumission de 11 notes des positions communes de la sous-région dans le cadre des négociations sous la Convention Climat et l'appui à la mise en place de groupes thématiques ;
- La promotion de la participation inclusive et la représentation des groupes des parties prenantes dans le débat sur la REDD+.
- Le renforcement des coordinations nationales REDD+ des pays couverts par des appuis



multiformes du projet ont été favorablement appréciés.

- Le développement d'une base de données scientifique exceptionnelle sur la biomasse forestière. Cette base de données a permis l'établissement des équations allométriques pour l'estimation de la biomasse des arbres dans six types forestiers les plus représentés dans le Bassin du Congo.



Projet régional « CBSP – Partenariat pour la conservation de la biodiversité – Mécanismes de financement durable des aires protégées du bassin du Congo– PIMS 3447 »

Six pays d’Afrique Centrale ont reçu un Don du FEM 4, d’un montant de 8,18 millions de dollars US pour la mise en œuvre à travers le PNUD, du projet régional « CBSP – Partenariat pour la conservation de la biodiversité – Mécanismes

de financement durable des aires protégées du bassin du Congo– PIMS 3447 ». Ce projet vise à soutenir une approche et une méthodologie en vue de relever le défi du financement des Aires Protégées (AP) aux niveaux local, national et régional. Son objectif est de mettre en place des capacités, des cadres institutionnels et des mécanismes modèles pour la viabilité financière à long terme des systèmes d’AP et des écosystèmes associés dans six pays du Bassin du Congo (Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, République du Congo et RDC). La COMIFAC en assure la coordination technique. Une convention de collaboration pour la mise en œuvre dudit projet a été signée entre la COMIFAC et le PNUD en 2016. En 2017, les activités menées dans le cadre du projet sont:

- La tenue de l’atelier de lancement du projet du 7 au 9 juin 2017 à Douala ;
- La finalisation du processus de

recrutement du staff et le staff international ;

- La mise à jour des données de la situation de référence pour les 6 pays ;
- Les missions de collecte de données réalisées dans les 6 pays ;
- La situation par pays du projet, en préparation de l’atelier technique d’imprégnation du projet ;
- Les consultations et plaidoyers menés auprès de partenaires techniques et financiers dans les 6 pays pour la mobilisation de ressources additionnels pour le projet ;
- La tenue d’un 1^{er} Comité de Pilotage Ad hoc du projet en marge de l’atelier de lancement ;
- La conduite d’une micro évaluation en vue d’apprécier les capacités fiduciaires du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

Projet d’appui à l’élaboration des Directives de suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD)

La COMIFAC bénéficie de l’appui technique de la FAO pour faciliter un processus sous-régional de renforcement des capacités de ses pays membres dans l’élaboration des indicateurs des ODD relatifs aux forêts. C’est ainsi que l’institution à la mission de coordonner le projet intitulé « Appui à l’élaboration des Directives de suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD) relatifs aux Forêts ». Ce projet, dont le coût global pour sa mise en œuvre est estimé à 236 000 dollars US, devra à travers ses réalisations soutenir la COMIFAC dans l’élaboration des directives de la COMIFAC pour le suivi des ODD relatifs aux forêts. Ce projet couvre l’ensemble des pays de la COMIFAC, ayant tous adhéré aux Objectifs de

Développement Durable (ODD).



Comme résultats escomptés, le projet contribue au Programme de développement durable à l’horizon 2030, à la contribution des forêts d’Afrique centrale aux ODD et à l’établissement des moyens d’existence durables, à la création des revenus et d’emplois,

la production alimentaire, des systèmes de production et de consommation plus résilients et durables et le changement climatique. Le projet a une durée de 18 mois. Les activités réalisées en 2017 ont porté notamment sur :

- La signature de l’Accord du projet entre la COMIFAC et la FAO le 23 juin 2017 ;
- L’engagement du processus d’acquisition du matériel pour le projet ;
- La désignation du Coordonnateur régional du projet au niveau de la COMIFAC ;
- Le lancement du processus de recrutement du Consultant international du projet.



Projet « Ratification et mise en œuvre du Protocole de Nagoya par les pays membres de la COMIFAC »

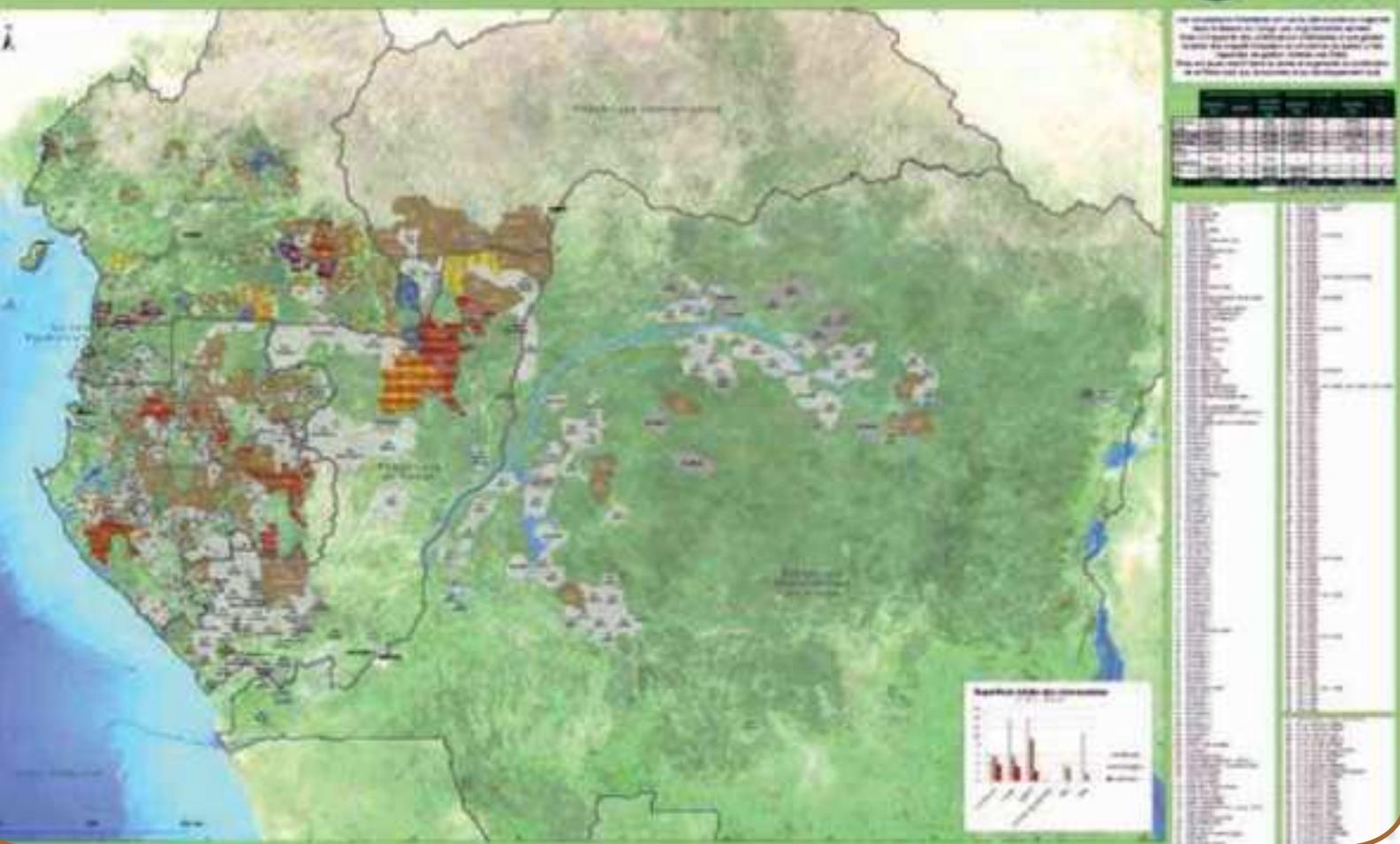
La COMIFAC a bénéficié de l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), à travers le PNUE, pour la mise en œuvre d'un projet sous-régional intitulé « Ratification et mise en œuvre du Protocole de Nagoya par les pays membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale » d'un montant d'environ 2,1 millions de dollars US. L'objectif du projet est d'appuyer les pays membres de la COMIFAC dans le processus de ratification et de mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation (APA). Ce projet est d'une durée de 3 ans

(2015 à 2018). Les activités menées par le projet sont les suivantes :

- La tenue de l'Atelier de planification des activités 2017 du Projet ;
- L'élaboration des stratégies et plans d'action nationaux APA au Burundi, en RCA et au Tchad ;
- L'analyse du cadre juridique et institutionnel existants en matière d'APA au Burundi, au Tchad, en RCA, au Rwanda, à Sao Tomé et en Guinée Equatoriale ;
- L'organisation des ateliers de sensibilisation dans les pays suivants : Burundi, Congo, RCA,

Sao Tomé et Principe et Tchad ;

- La mise en place des Comités Nationaux APA au Burundi et à Sao Tomé et Principe ;
- L'appui au processus de ratification du Protocole de Nagoya au Tchad et en RCA ;
- L'organisation de l'Atelier sous régional d'échange d'expérience sur la mise en œuvre du Projet ;
- L'organisation de la première réunion du comité de pilotage du projet.



Projet Africa TWIX

Le Projet AFRICA TWIX (“Africa - Trade in Wildlife Information eXchange”) est une plateforme d’échange d’information faisant l’objet d’un projet exécuté par TRAFFIC sous la supervision du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Ce Projet intervient dans le cadre de la mise en œuvre du plan d’action sous-régional des pays de l’espace COMIFAC pour le renforcement de l’application des législations nationales sur la faune sauvage (PAPECALF) lequel plan a été adopté en 2012.

Il a pour objectif de mettre en place une plateforme d’échanges d’informations et de renforcer la coopération nationale, à l’effet de réduire le commerce et le trafic illicite de la faune dans la sous-

région.

Ce Projet a deux composantes : (i) le mailing liste (Forum internet) et (ii) une base de données. Les réalisations du projet effectuées en 2017 au niveau sous-régional sont les suivantes :

- 131 agents chargés de l’application des lois figurent sur la mailing liste, dont 111 sont désignés par les cinq pays mettant en œuvre l’initiative ;
- 67 saisies de spécimens d’animaux sauvages a été rapportées sur la liste d’envoi d’AFRICA-TWIX depuis sa création ;
- Six enquêtes internationales déclenchées et/ou soutenues grâce aux informations

partagées et au réseau développé par AFRICA-TWIX. Les enquêtes en cours ont abouti à plusieurs arrestations;

- Cinq ateliers organisés, dont deux au niveau régional et trois au niveau national ;
- Des informations d’AFRICA-TWIX fournies au Comité technique de l’Union africaine lors de l’élaboration du Plan d’action de la Stratégie africaine de lutte contre l’exploitation illégale et le commerce illégal de la flore et de la faune sauvages en Afrique.



Projet DYNAFFOR « Résultats scientifiques et choix politiques pour une gestion forestière durable » / Projet P3FAC « Partenariat Public Privé pour gérer durablement les Forêts d'Afrique Centrale »

Le projet DynAfFor intitulé « Résultats scientifiques et choix politiques pour une gestion forestière durable » est une initiative qui repose sur un partenariat entre organismes de recherche, administrations forestières et exploitants forestiers. Il visait à mettre en place à l'échelle de l'Afrique centrale, un outil global de suivi de l'impact de l'exploitation sur la dynamique des forêts denses humides. Ce projet de 05 ans a reposé sur un réseau cohérent de dispositifs de recherche permanents dans les concessions forestières devant permettre de comparer les effets des facteurs environnementaux (sol, climat, réserve en eau ...) et leurs interactions avec l'exploitation forestière. Ledit projet a bénéficié de l'appui financier du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) à hauteur de 2,5 millions d'Euros. La maîtrise d'ouvrage de ce projet a été assurée par l'ATIBT avec une contribution de la COMIFAC. Les

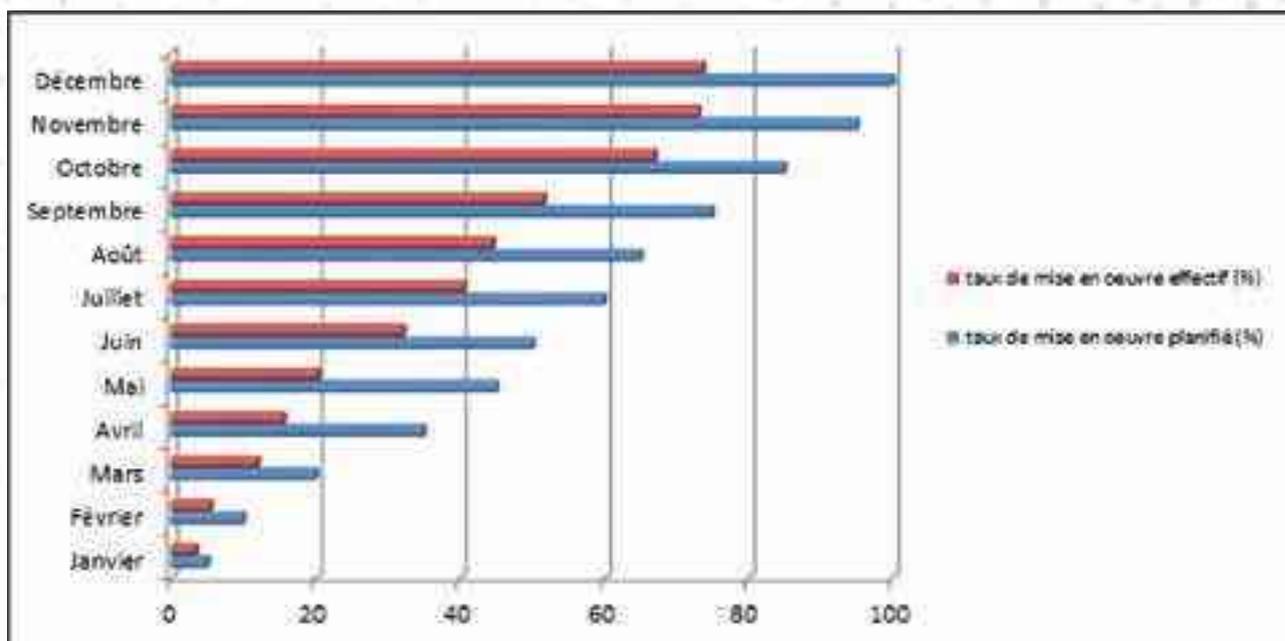
réalisations du projet effectuées en 2017 au niveau sous-régional ont porté sur la tenue de la troisième réunion du Comité de pilotage du projet le 28 novembre 2017 à Yaoundé et le lancement du projet P3FAC en complément au projet DYNAFFOR, intitulé « Partenariat Public Privé pour gérer durablement les Forêts d'Afrique Centrale »

Le projet P3FAC vient en effet dans la continuité du DyNafFor. Il se développe dans 5 pays du bassin du Congo que sont: le Cameroun, le Congo, le Gabon, la RCA et la, RDC. Ledit projet devra contribuer à assurer la durabilité de l'exploitation forestière via la continuation de DynAfFor et l'élargissement de la problématiques aux techniques sylvicoles, la régénération, la faune et les Produits Forestiers Non Ligneux, en vue d'intégrer les populations locales, de mobiliser les administrations forestières, tout en apportant des éléments fiables pour l'enjeu de la fixation

du carbone. Son objectif sera d'améliorer la durabilité des aménagements forestiers en mobilisant les acteurs publics et privés autour de la valorisation des résultats consolidés de la recherche sur la dynamique forestière. Le coût global de sa mise en œuvre s'élève à 8,4 millions d'Euros dont 2 millions d'Euros comme contribution du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et 6,4 millions d'Euros comme cofinancement attendu. Ledit projet est mis en œuvre par l'ATIBT en partenariat avec la COMIFAC. Ce projet devra à terme contribuer à renforcer l'arsenal normatif en matière d'aménagement des concessions forestières mis en place par les pays, en vue de gérer durablement les massifs forestiers du bassin du Congo.

BILAN DE NOS REALISATIONS

Le Secrétariat Exécutif a mené avec succès ses missions en 2017 au vu des performances découlant de la mise en oeuvre de son PTA. En effet, grâce à l'appui de nombreux partenaires, le Secrétariat Exécutif a produits d'importants résultats découlant des actions planifiées dans son plan d'action. Ainsi, l'on estime à 75%, le taux de réalisations du plan de travail 2017 du Secrétariat Exécutif. Ce taux témoigne des efforts consentis par l'équipe du Secrétariat Exécutif.



Composantes	Taux réalisation
Composante I : Planification, suivi et évaluation de la mise en œuvre du PC	60%
Composante II : Communication, concertation sous- régionale et renforcement des capacités	85%
Composante III : Dialogue international sur les forêts et l'environnement et promotion de la COMIFAC	100%
Composante IV : Coordination de la mise en œuvre du PC et Partenariats	92%
Composante V : Réunions statutaires de la COMIFAC	49%
Composante VI : Coordination et gestion du SE COMIFAC	67%
Mise en œuvre du PTA en 2017	75%

FINANCES

Les réalisations de la COMIFAC sont le fruit des efforts déployés par l'équipe du Secrétariat Exécutif, grâce à la contribution de certains pays membres de l'institution et les appuis multiformes reçus des partenaires.

Des contributions des Etats et de la CEEAC (Ressources 1)

Contributions des Etats et de la CEEAC du 1.01.2017 au 31.12.2017	Pays	Cotisations annuelles (en cours)	Recouvrement arriérés (F CFA)
	Burundi	0	0
Cameroun	45 000 000	0	
Congo	0	0	
Gabon	0	0	
Guinée Equatoriale	0	0	
RCA	0	45 000 000	
RDC	0	0	
Rwanda	0	0	
Sao Tome et Principe	0	0	
Tchad	0	0	
Total Contributions pays	45 000 000	45 000 000	
Subventions CEEAC		9 850 000	
Total ressources 1 (FCFA)		99 850 000	

Des contributions des partenaires (Ressources 2)

* Seuls les partenaires dont les appuis financiers transitent par les comptes de la COMIFAC sont mentionnés dans ce tableau. Les partenaires ne figurant pas le tableau assurent eux-mêmes la gestion de leurs fonds.

Appuis financiers des partenaires du 1.01.2017 au 31.12.2017	Partenaires	Montant (FCFA)	Domaines d'appui
	Projet GIZ d'appui à la COMIFAC	64 408 928	Appui projets APA et GTGF Subvention indicateurs de référence dans les pays, collecte données PC 2
	WWF	14 500 000	Ateliers finance climatique et APV FLEGT
	TRAFFIC	6 847 641	Atelier SR d'évaluation et mise en place structures gestion projet AFRICA-TWIX
	PFBC via RAPAC	8 855 420	Atelier GTCC
	CIFOR	61 987 936	Mise en œuvre du projet RIOFAC
	FAO	21 937 406	Projet Mangroves et rétrocession véhicule projet Viande de Brousse
	JICA	29 662 375	Pavillon COMIFAC COP 23 en Allemagne
	Gouvernement du Congo via EOE (ECOLOGIE OIL ENERGIE)	29 662 375	Pavillon COMIFAC COP 23 en Allemagne
	PPECF	1 800 000	Paiement factures internet
Total ressources 2 (FCFA)	239 662 081		

De l'état des ressources et des emplois au titre de l'exercice 2017 (2)

	EMPLOIS en 2017	Exécution au 31.12.2017	Ecart total
Equipements	27 655 000	1 247 972	26 407 028
Véhicules	25 140 000	20 043 568	5 096 432
Fournitures de bureau et bâtiments	70 040 000	34 933 213	35 106 787
Salaires Personnel statutaires	89 263 152	133 997 426	-44 734 274
Salaires Personnel technique	29 400 000	19 557 750	9 842 250
Salaires Personnel d'appui	45 098 471	56 425 993	-11 327 522
Autres frais du personnel	100 947 944	23 128 004	77 819 940
Réunions statutaires	80 000 000		80 000 000
Autres frais	23 720 000	15 474 423	8 245 577
Imprévus	14 865 496	2 252 303	12 613 193
Mise en œuvre du plan d'Action	937 984 258	202 600 673	735 383 585
TOTAL	1 444 114 321	509 661 325	934 452 996

Désignation	Montants réalisés			
	Notes	Solde au 31/12/17	Mouvements de la période	Solde au 31/12/16
RESSOURCES				
Dotation des Etats	Note 1	2 958 994 151	99 850 000	2 859 144 151
Dotation des Partenaires	Note 2	2 018 107 601	239 662 081	1 778 445 520
Frais administratif Projet		59 795 855	41 126 351	18 669 504
Autres ressources		8 609 467	0	8 609 467
Provisions pour risques		7 984 252	0	7 984 252
Intérêts créditeurs sur comptes				
SOUS-TOTAL : FONDS PROPRES		5 053 491 326	380 638 432	4 672 852 894
Trésorerie - Passif				
Différence de change			0	
Dettes diverses	Note 3	159 229 120	94 664 623	64 564 497
Contributions dûes		2 069 134 244	360 000 000	1 709 134 244
TOTAL DES RESSOURCES		7 281 854 690	835 303 055	6 446 551 635
EMPLOIS				
Equipements, Matériels et Mobiliers + Immob. financières	Note 4	109 481 701	17 480 000	92 001 701
Salaires et émoluments personnel		1 567 232 632	199 812 254	1 367 420 378
Honoraires consultants	Note 5	748 830 364	108 866 863	639 963 502
Ateliers, Formation et Séminaires		322 408 222	27 479 79	294 929 043
Autres charges récurrentes		2 331 071 289	156 023 030	2 175 157 707
SOUS-TOTAL : INVESTISSEMENTS		5 079 024 208	509 661 325	4 569 472 331
Débiteurs divers	Note 6	17 368 483	4 958 448	12 300 587
Contributions dûes		2 069 134 244	360 000 000	1 709 134 244
Disponibilités	Note 7	116 327 756	-39 316 717	155 644 473
Avance de fonds à justifier			0	
TOTAL DES EMPLOIS		7 281 854 691	835 303 056	6 446 551 635

Des Soldes au 31 décembre 2017

Reliquat versés aux partenaires	-	0	Observations
Soldes	Banques	116 232 329	
	Caisse	95 427	
	Sous total	116 327 756	
Impayés	Fournisseurs	49 235 279	
	Emoluments	34 210 220	
	Pensions retraites	32 284 083	
	CNPS	17 744 603	Depuis Octobre 2016
	Impôts	14 582 867	
	Frais soins de santé	6 172 068	
	Autres	5 000 000	
	Sous total	150 229 120	
CREANCES	RAPAC/PFBC	7 638 483	Préfinancements ateliers CNC
	Autres	9 730 000	
	Sous total	17 368 483	

CEUX QUI NOUS SOUTIENNENT

Le Secrétariat Exécutif veille dans le cadre de ses missions à la cohérence des actions menées dans le secteur forêts et environnement. A ce titre, les interventions planifiées (programmes, projets, initiatives, etc.) en collaboration avec les partenaires intervenant dans ce secteur sont mises en œuvre et suivies afin d'avoir une meilleure visibilité pour l'atteinte de ses objectifs. En plus de certains pays membres et des partenariats traditionnels, la COMIFAC a en 2017 élargi sa coopération avec de nouveaux partenaires.

Pays ayant cotisé à la COMIFAC en 2017



Cameroun



RCA

Donateurs et partenaires institutionnels ou techniques de la COMIFAC en 2017



mis en œuvre par **giz**





ADMINISTRATION

L'organigramme de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) adopté par le Conseil des Ministres est constitué du personnel décliné comme suit :

- Catégorie statutaire (03) : Secrétaire Exécutif, Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur Technique et Directeur Administratif et Financier. Cette catégorie est entièrement pourvue ;
- Catégorie technique (06) : Chargé de programme, Assistants Techniques (2), Juriste-Fiscaliste, Chargé de Communication-Documentaliste et Comptable. Pour cette catégorie, seul le poste de Comptable est pourvu ;
- Catégorie d'appui (16): Assistante de Direction, Secrétaire/Réceptionniste, Planton, Chauffeurs (4), Gardiens (8) et Agent d'entretien.

La COMIFAC a bénéficié en 2017 des appuis des partenaires au développement et de deux pays membres en vue de couvrir les charges du personnel du Secrétariat Exécutif. C'est ainsi que quelques postes de la catégorie technique ont été pourvus comme Consultants à savoir :

- Un Expert en Biodiversité et Coordonnateur APA (financement du Projet GIZ/APA d'appui à la COMIFAC, ce contrat prendra fin le 31 octobre 2018) ;
- Un Expert en Gouvernance forestière (financement Projet GIZ d'appui à la COMIFAC, ce contrat prendra fin le 31 octobre 2018) ;
- Un Expert en Environnement et Désertification (financement BAD/CEEAC/ PACEBco jusqu'au 30 juin 2017, et financement par le budget de la COMIFAC sous contrat du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018) ;
- Un Expert en Suivi – évaluation et Coordonnateur régional Projet ODD (financement BAD/CEEAC/ PACEBco jusqu'au 30 juin 2017, et financement par le budget de la COMIFAC sous contrat du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018) ;
- Une Experte Juriste (financement RAPAC jusqu'au 30 juin 2017, et financement par le budget de la COMIFAC sous contrat du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018).



Personnel statutaire



Raymond NDOMBA NGOYE

Secrétaire Exécutif



Gervais Ludovic ITSOUA MADZOUS

Secrétaire Exécutif Adjoint

Coordonnateur Technique



EKANE Cosmas NZUOBONTANE

Directeur Administratif et Financier

Personnel technique et d'appui



Valérie TCHUANTE TITE

Expert en Suivi-Evaluation
Coordonnateur projet ODD



Chouaibou NCHOUTPOUEN

Expert chargé de la biodiversité
Coordonnateur APA



Michel NDJATSANA

Expert en Environnement et
Désertification



Florantine Mapeine ONOPIANG

Experte Juriste



Samuel ASSEMBE NVONDO

Expert Gouvernance forestière



Elisabeth KOUAM AYUK

Assistante administrative



Jean Claude KENFACK

Comptable



Céline NANA

Secrétaire



Luc DJAMBANA ESSI

Agent liaison



Amélie Angèle MBARGA MEMOLI
Agent d'entretien



Théophile ONDOUA
Chauffeur



Justin BEKONO METET
Chauffeur



Christophe TCHUADEU
Chauffeur



Antoine NDJOCK
Chauffeur



Raphael OUM
Vigile



Jean Marie HINSIA
Vigile

Personnel du projet RIOFAC



Florence PALLA
Coordonnatrice projet



Belmond DJOMO
Expert TI



Donald DJOSSE JOMHA
Expert TI

Personnel de l'Unité de Gestion du Projet régional REDD+



Hervé MAIDOU
Coordonnateur régional



NGO BOUM Lydie épouse NGUIMBOUS
Assistante Technique chargée du Suivi-
Evaluation



Monique NDOME DIDIBA DINDE
Spécialiste en Passation de Marchés
Sr



Vivien ROSSI
Assistant Technique Carbone



Vincent Medjibe
Assistant Technique mesure et
Suivi du Carbone Forestier



Serge Didier GOUNOU
Comptable



Clarisse Inès MBEN
Assistante de direction

Coordonnateurs Nationaux COMIFAC en 2017

<p>Coordonnateur National Burundi : Epimeny NIBIZI Email: niepys@yahoo.fr</p>	
<p>Coordonnatrice Nationale Cameroun : Victoire EHETH ONGMOUTO Email: victoireheth@gmail.com</p>	
<p>Coordonnateur National Congo : Etienne YOYO Email: etienneyoyo7@gmail.com</p>	
<p>Coordonnateur National République Centrafricaine : Luc Dimanche Email : dimancheluc@yahoo.fr</p>	
<p>Coordonnateur National Gabon : Jacques MOULOUNGOU Email : mouloungou_jacques@yahoo.fr</p>	
<p>Coordonnatrice Nationale Cameroun : Ramon MITUY ABAGA Email: victoireheth@gmail.com</p>	
<p>Coordonnateur National Rwanda : Jean Pierre MUGABO Email : mugaje5@gmail.com</p>	
<p>Coordonnateur National Sao Tome et Principe : Sabino PIRES CARVALHO Email: spirescarvalho@yahoo.com</p>	
<p>Coordonnateur National République Démocratique du Congo : Luc ATUNDU Email : lucatundu@gmail.com</p>	
<p>Coordonnateur National Tchad : oumar mahamat hassane Email : oumarmahamat75@gmail.com</p>	

Ce document a été produit avec l'appui technique et financier du Projet Régional GIZ d'appui à la COMIFAC



mis en œuvre par **giz**



comifac.org